

Regard

Regard sur **CRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 508 - MARS 2017

ÉDITO

SOYONS RÉALISTES : EXIGEONS L'IMPOSSIBLE !

Le conseil municipal de décembre a adopté à l'unanimité une délibération faisant le vœu que tous les moyens de concertations, de discussions, de rencontres soient mis en œuvre entre les bailleurs, l'État, le CCAS et tous les organismes concernés afin d'anticiper les problèmes de loyers en retard et éviter le recours au concours de la force publique et les expulsions locatives en raison du manque d'argent des familles.

Nous avons pris cette délibération en ayant parfaitement conscience du chemin parcouru ces dernières années avec la reconnaissance du droit opposable au logement et les différents éléments de concertation mis en place. Cependant, depuis avril 2016, la situation des expulsions locatives avec ce qui s'est passé à Avion a mobilisé les élus du territoire, un comité s'est mis en place et s'est réuni à plusieurs reprises.

Ce comité a décidé



d'adopter des délibérations ou des motions. Les premières l'ont été dès septembre-octobre et Madame la Préfète a saisi le tribunal administratif. Lors de l'audience, l'avocat nous représentant a pris acte des éléments avancés par la préfecture comme ceux avancés par le président du tribunal. C'est ce qui a amené à faire évoluer le texte des délibérations et d'exprimer un vœu plutôt qu'une décision.

Madame la Préfète a tout

de même saisi le tribunal administratif et nous nous sommes présentés le mercredi 8 février. Nous avons entendu la représentante de la préfecture expliquer que le conseil municipal n'avait pas le droit de délibérer sur un tel sujet, qu'il s'agissait d'un problème entre bailleur et locataire, que la jurisprudence donnait raison à Madame la Préfète.

Affirmer que le conseil municipal n'est pas concerné est simplement un déni de la réa-

lité. Dans les différentes commissions, dans la vérification de l'état des logements, dans l'avis sur le concours de la force publique, dans la sollicitation du CCAS, le conseil municipal est évidemment partie prenante. Nous avons donné trois exemples de situations qui auraient dû être traitées en concertation dès le départ pour éviter aux familles concernées un tas de problèmes et d'inquiétudes.

Le président du tribunal nous a dit qu'il était attentif à ces situations mais qu'il lui revenait de dire le droit. *La décision du tribunal administratif a été de rejeter la demande de Madame la Préfète* de suspendre notre délibération en affirmant que le conseil municipal était parfaitement habilité à formuler des vœux pour des problèmes de politique locale.

(suite page 2)

Contrairement à ce que croit un riche candidat en campagne dans le Bassin minier, ce n'est pas parce que les gens s'adonnent à l'alcool et au tabac qu'ils sont plus pauvres qu'ailleurs, mais c'est bien parce qu'ils sont plus pauvres qu'ils ont parfois recours à l'alcool ou au tabac ou aux médicaments ou à ne pas prendre soin d'eux ou à ne pas avoir une bonne opinion d'eux-mêmes ou confiance dans l'avenir.

Contrairement, à ce que d'autres répètent bêtement ce

n'est pas un problème d'assistanat, mais *un problème de considération, de prise en compte d'une situation sans jugement hâtif, sans moralisation mais avec empathie, fraternité, solidarité et surtout avec des solutions simples et efficaces.*

Comme l'affirmait Che Guevara : « soyons réalistes, exigeons l'impossible ! ». Les textes, les lois, les commissions existent pour gérer au mieux les situations d'impayés de loyer mais la vie, la vraie, pas celle des livres ou de la loi mais *la vie réelle des gens montre*

bien que plus que de textes c'est bien d'une ambition dont nous avons besoin. L'ambition de se dire que le logement étant une nécessité absolue, il faut faire encore plus que ce qui est prévu dans les textes pour permettre à ce que toutes les situations soient correctement étudiées et que le plus vite est toujours le mieux.

C'est ce qui a été répété mardi 28 à Monsieur le Sous-Préfet à la Ville en préfecture d'Arras et il a reconnu que c'est bien la concertation la plus rapide qui permettra d'éviter le

recours à des expulsions locales. Assurons à la population, aux habitants, aux familles que, dans le Bassin minier, *l'objectif et les moyens mis en œuvre seront de trouver des solutions soit pour conserver le logement occupé, soit pour trouver le logement nécessaire et cela sans la menace d'une expulsion.*

Le maire,
Christian Champiré,
mercredi 1^{er} mars 2017.

EMPLOI

CHANTIERS D'ÉTÉ : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 14 AVRIL

La municipalité propose à 12 jeunes lycéen(ne)s ou étudiant(e)s ainsi qu'à 12 jeunes recherchant un emploi (H/F) de travailler en contrat à durée déterminée (2 semaines) du 10 au 21 juillet, du 24 juillet au 4 août ou du 7 au 18 août.

Missions

- effectuer des travaux dans les différents quartiers (espaces verts, peinture, nettoyage...) sous la responsabilité d'un encadrant technique,
- participer à l'embellissement de Grenay,
- participer à un atelier d'aide à la recherche d'emploi.

Compétences requises

- être capable d'exécuter des petits travaux et savoir travailler en équipe,
- des connaissances en espaces verts, peinture ou maçonnerie seraient appréciées sans être indispensables.

Profil

- être âgé-e entre 17 et 25 ans,
- être domicilié-e à Grenay,
- avoir envie de s'initier à divers métiers,
- s'investir dans la vie locale.



l'an dernier, les jeunes ont travaillé sur des fresques au cimetière

ENCADRANT-E

La ville recherche un-e encadrant-e technique en contrat à durée déterminée du 5 juin au 1^{er} septembre (3 mois).

Missions

- encadrer une équipe de 8 jeunes par quinzaine pour effectuer des travaux dans les différents quartiers de la com-

mune (espaces verts, peinture, nettoyage...),

- participer à l'embellissement de la commune.

Compétences requises

- BAFA souhaité,
- être âgé-e de 25 ans ou plus,
- être capable d'encadrer et de faire exécuter des petits travaux,
- favoriser le travail en équipe,

- des connaissances en espaces verts, peinture ou maçonnerie seraient appréciées sans être indispensables,
- des connaissances en anglais seraient appréciées.

Objectifs

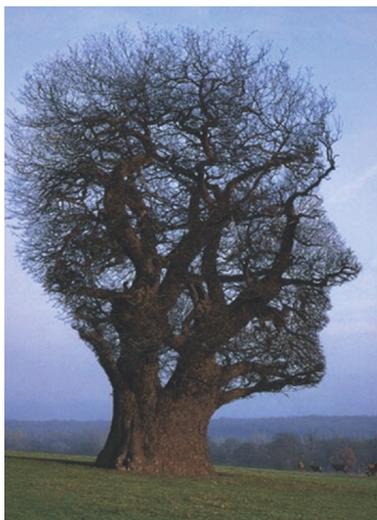
- encourager la coopération des jeunes en voie d'exclusion dans une démarche citoyenne,
- valoriser les jeunes en développant leurs capacités et leurs aptitudes,
- améliorer la représentation et le comportement des jeunes dans la ville,
- favoriser la prise de conscience des jeunes quant aux effets positifs de leur implication dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- transmettre aux jeunes la valeur du respect de soi, de l'autre, du travail et de l'environnement,
- favoriser la mixité du public.

CANDIDATURES JEUNES ET ENCADRANT-E

Une lettre de motivation manuscrite et un CV devront être envoyés **avant le vendredi 14 avril** à : Hôtel de ville - M. le Maire - direction des ressources humaines - candidature « *Un chantier pas comme les autres* » - place Pasteur Grenay. Rens. à la Médiathèque-Estaminet auprès de Sébastien Bogaert au **03 66 54 00 54**.

ÉCOLOGIE

« JARDINS EXTRAORDINAIRES » : DES GRAINES À LA MÉDIATHÈQUE-ESTAMINET



Dans le cadre de l'action des « Jardins extraordinaires », suite aux deux premières réunions publiques, des idées ont germé et notamment celle d'inviter les habitants à venir retirer des graines d'œillet d'Inde à la Médiathèque-Estaminet afin de faire une plantation en simultané. Cette première action autour du jardin sera l'occasion de moments de convivialité et d'échanges entre les habitants.

Venez vous en procurer et semez la sous abri dès maintenant avant de la mettre en terre au jardin en mai.

Plantez-la, laissez la pousser à son rythme au soleil en l'arrosant régulièrement. Puis, photographiez les différentes phases de sa pousse et postez vos photos à mediathequeestaminet@grenay.fr

Vous serez invité-e à vous photographier avec votre plante et cette photo fera partie d'une exposition pré-

sentée dans les deux jardins test proposés par la ville.

A noter également l'existence de la « Grainothèque » de la Médiathèque-Estaminet où vous pouvez déposer et échanger des graines de fleurs, de fruits et de légumes. Une manière économique, libre et solidaire de faire (re)découvrir à tous les trésors de la nature.

Rens. à la Médiathèque-Estaminet auprès de Sandrine Bailly au **03 66 54 00 54** ou à cafesjardins@grenay.fr

PARTAGE

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ LES « ARBRES À LIVRES »

Deux « arbres à livres » ont été installés dans le parc Aragon. La municipalité vous propose au travers de cette action, une petite bibliothèque à ciel ouvert.

Le principe d'utilisation est de prendre un livre dans l'arbre, de le lire sur place et de le déposer dans son plastique de protection pour que d'autres personnes puissent le lire. Il est possible aussi de prendre un livre, de l'emporter pour le lire à la maison, de le garder parce

qu'il vous plaît ou de prendre un livre, de l'emporter pour le lire et de le partager avec vos ami-e-s.

Vous pouvez également déposer dans les arbres à livres, des ouvrages que vous voulez partager sur le même principe. Il suffit pour cela de les emballer dans une pochette plastique transparente afin qu'ils soient protégés et de venir demander le petit document « principe d'utilisation » à la Médiathèque-Estaminet et de le

joindre au livre que vous souhaitez échanger et déposer. Vous pouvez aussi faire une photo du ou des livres que vous avez déposés et nous envoyer la photo à notre adresse mél.

Il vous est possible de nous faire un petit compte-rendu de vos lectures - qu'elles vous aient plus ou pas - et nous dire ce que vous pensez de cette initiative à mediathequeestaminet@grenay.fr



SOLIDARITÉ

DES CADEAUX POUR LES ENFANTS GRÂCE À L'USG

A la salle des sports Yves-Delory, l'Union Sportive de Grenay (U.S.G.), l'un des clubs de football de notre ville, a organisé un tournoi. Une cinquantaine de joueurs seniors d'horizons différents s'est déplacée au bénéfice de l'A.L.C.E.S.E. (Association de Lutte Contre l'Exclusion Sociale et Economique) située à Annay-sous-Lens.

Ayant pour but de venir en aide aux enfants de familles défavorisées, l'association a répondu présent à la demande des



les participants du tournoi

bénévoles de l'U.S.G., un club connu pour sa générosité.

Pour s'inscrire à cette manifestation,

l'ensemble des footballeurs devait, en échange, ramener un jouet destiné à être offert à des enfants de notre commune. En présence d'Annie Fombelle, maire-adjointe à la vie sportive, et de représentants de l'A.L.C.E.S.E., l'U.S.G. a pu offrir de nombreux cadeaux.

Mise en place grâce aux efforts de Louis Drancourt et Maurice Lesage, président de l'U.S.G., cette action s'est déroulée dans une ambiance amicale. Le prochain rendez-vous est déjà pris.

CONCERT ET EXPOSITION "BARRY BRITTON"

Depuis 40 ans, le festival de musique folk et traditionnelle de Ballyshannon fait découvrir le meilleur de la musique populaire irlandaise. Et depuis 40 ans, les affiches du festival sont réalisées par l'artiste irlandais Barry Britton.

Du 16 au 28 mars, vous pourrez retrouver une sélection de ces posters créés spécialement pour la célèbre manifestation dans votre Médiathèque-Estaminet. Le vernis-

sage aura lieu le samedi 25 mars à 12h30.

En parallèle de l'exposition, venez découvrir le bodhran (percussion), le whistle (flûte) et la danse irlandaise à l'occasion d'ateliers qui se dérouleront le samedi 18 mars à 15h30, avec des artistes irlandais.

Rendez-vous également le vendredi 24 mars à 20h30 pour un concert avec « The Clifden Ramblers ».

Rens. au **03 66 54 00 54**.



DE RONNY



dès 7 ans
danse hip hop
TRACKS

par la Cie Zahrbat

mercredi 15 mars à 16h

tarifs : plein 6€ ; réduit 3€ ; abo. 4 et 2€



dès 15 ans
projection-débat
JIMMY'S HALL

de Ken Loach

mercredi 22 mars à 19h

entrée libre sur réservation et invitation
en co-réalisation avec « Sainte »

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**

Pas-de-Calais
Le Département

Communauté
de Lens-Liévin



VOTRE AGENDA



SIA HABITAT - une permanence de proximité aura lieu le vendredi 10 mars de 9h30 à 12h place des Cornailles.

DON DE SANG - l'amicale des donneurs de sang Maurice Rousseau organise une collecte le mardi 14 mars de 15h à 19h à la salle des Fêtes. Un geste simple pour sauver des vies.

BELOTE - organisé par l'USG, un concours aura lieu le vendredi 24 mars à la salle des Fêtes - inscriptions à 18h, début des jeux à 19h - 5€/joueur - mises redistribuées - buvette et restauration sur place.

REPAS DANSANT - organisé par l'USG le samedi 25 mars dès 18h30 à la salle des Fêtes - buffet campagnard - thème années 80 - 12€ (adulte), 8€ (enfant de 6 à 14 ans), gratuit (moins de 6 ans) - rés. avant le 17 mars au **06 14 23 83 64**.

LOTO - organisé par les anciens combattants (UNC) le dimanche 12 mars à la salle Carin - ouverture des portes à 12h, début des jeux à 14h - 6 séries plus 4 jeux intermédiaires - lots bons d'achat Carrefour market - un carton offert sur présentation de la carte du combattant - un carton offert si votre anniversaire est le jour du loto - réservations et renseignement au **06 62 29 53 92** ou **06 33 30 72 65**

• organisé par l'USG le dimanche 26 mars à la salle des Fêtes - spécial bons d'achat de 30 à 800€ - ouverture des portes à 12h, début des jeux à 15h - seulement sur réservation au **06 14 23 83 64**.

REPAS - dans le cadre de leur congrès départemental, la Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants Patriotes organise un repas à la salle Carin le dimanche 26 mars - 25€/personne tout compris - le vernissage d'une exposition sur la Déportation aura lieu dès 12h30 - inscription au **06 17 11 53 29**.

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA PLEINE RÉUSSITE À

MÉLANIE WERQUIN

COIFFEUSE À DOMICILE

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h ; mercredi de 9h à 12h ; samedi de 8h à 16h (priorité aux cérémonies)

06 78 21 67 29

bouclage du prochain Regard le vendredi 10 mars